

## Appel à manifester le 21 novembre 2020 à 15 heures Place Jean Jaurès

Le 18 novembre 2020

L'Assemblée Nationale examine cette semaine une proposition de loi déposée par la majorité LREM relative à la « *sécurité globale* ». Cette loi s'inscrit dans le sillage sécuritaire des réformes de ces dernières années et des recours successifs à l'état d'urgence.

Le texte prévoit d'étendre aux polices municipales des compétences de la police nationale et de déléguer aux agents privés de sécurité des pouvoirs réservés à la police judiciaire.

Il renforce la surveillance de l'espace public, en autorisant l'État à utiliser des drones avec caméras.

Il permet la reconnaissance faciale de tous les manifestants et leur identification, par une analyse automatisée des images des « caméras mobiles » des policiers.

Enfin, le texte prévoit de pénaliser la diffusion d'images de policiers ou de gendarmes en intervention. Une telle mesure, avec des sanctions très lourdes (1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende) empêcherait tout contrôle citoyen, voire le travail des journalistes, en favorisant l'impunité d'auteurs de violences policières.

### **Ainsi l'État pourrait tout voir, sans être vu.**

Ces dispositions visent à réduire considérablement la liberté fondamentale de manifester, dans le but de faire taire les citoyens et de mieux les surveiller.

Elles sont considérées par le Haut-commissaire de l'ONU comme **une atteinte sans précédent à l'état de droit.**

**La Ligue des droits de l'Homme , des associations, des collectifs, des organisations syndicales et des partis politiques appellent les citoyens à se rassembler pour montrer leur opposition à ce projet.**

**Samedi 21 novembre 2020 à 15h, place Jean Jaurès à Saint-Etienne.**

Masque et gestes-barrière